



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de La Bostonnais qui se tenait le 9 juin 2015 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la Municipalité de La Bostonnais à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Chantal St-Louis, les conseillères Francine Harvey, Renée Ouellette, et Marie-Élizabeth Courtemanche, les conseillers Michel Sylvain et François Baugée. En l'absence de la directrice générale Josée Cloutier, Mélanie Gagné agissait à titre de secrétaire de l'assemblée. Invité : Monsieur Pierre-Luc Laflamme de la firme Mallette.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux du 4 et 12 mai 2015**
- 4. Correspondances**
  - 4.1 Le ministre des Transports
- 5. Affaires découlant**
  - 5.1 Scrutin du 28 juin 2015
- 6. Affaires nouvelles**
  - 6.1 Adoption des états financiers 2014
  - 6.2 Embauche ouvrier municipal remplacement
  - 6.3 Avis de motion : Règlement 3-15 : Délégation du pouvoir de dépenser, de passer des contrats et embauche de personnel temporaire
- 7. Trésorerie**
  - 7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de mai 2015
  - 7.2 États financiers du mois de mai 2015
  - 7.3 Rapport des taxes
- 8. Permis de construction**
- 9. Rapport des comités**
- 10. Période de questions**
- 11. Tour de table des conseillers**
- 12. Clôture de l'assemblée**
- 13. Levée de l'assemblée**



N° de résolution  
ou annotation

**2015-06-01**

### **1. Ouverture de la séance**

La mairesse Chantal St-Louis souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondée par la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche.

**2015-06-02**

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Francine Harvey et secondé par la conseillère Renée Ouellette.

### **3. Adoption des procès-verbaux du 4 et 12 mai 2015**

L'adoption du procès-verbal est proposée par le conseiller Michel Sylvain et secondée par la conseillère Francine Harvey et résolu unanimement la mairesse s'étant abstenue de voter.

### **4. Correspondances**

4.1 Le ministre des Transports nous informe qu'une subvention de 41 861.00 \$ est accordée à la municipalité pour l'année 2015, dans le cadre du volet principal du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Cette subvention nous sera versée après la réception de la déclaration de reddition de comptes pour l'année 2014. Celle-ci doit être produite au plus tard le 30 juin 2015.

### **5. Affaires découlant**

5.1 Scrutin du 28 juin 2015. La mairesse Chantal St-Louis informe les citoyens que 2 candidats se présentent pour le siège #6. Monsieur John Baran et Monsieur Pierre-David Tremblay. Il y aura une commission de révision le vendredi 12 juin 2015 de 19 h à 22 h et le lundi 15 juin 2015 de 14 h 30 à 17 h 30 au bureau municipal. Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale et qui souhaitent l'être, pourront venir s'inscrire à ces dates. Il y aura un vote par anticipation le dimanche 21 juin 2015 de 12 h à 20 h et le scrutin se tiendra le dimanche 28 juin 2015 de 10 h à 20 h.

### **6. Affaires nouvelles**

Monsieur Pierre-Luc Laflamme de la firme Mallette vient faire une lecture sommaire des états financiers 2014 de la municipalité. Après cette présentation, il y a une période de questions qui débute à 19 h 52 et qui se termine à 19 h 55. Après la période de questions, Monsieur Pierre-Luc Laflamme salue les gens et quitte l'assemblée.



N° de résolution  
ou annotation

2015-06-04

## 6.1 Adoption états financiers 2014

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de la Bostonnais à l'obligation de déposer annuellement au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ses états financiers annuels;

**CONSIDÉRANT QUE** la Firme Mallette a produit et rédigé les états financiers en conformité avec les normes comptables du Canada et des critères établis par le gouvernement du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont obtenu toutes les informations et précisions à leur satisfaction de Monsieur Pierre-Luc Laflamme de la Firme Mallette;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller Michel Sylvain

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Francine Harvey

**ET RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal accepte les états financiers 2014 tels que présentés par la Firme Mallette.

## 6.2 Embauche remplacement ouvrier municipal

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de La Bostonnais doit engager un remplaçant pour combler les vacances de l'ouvrier municipal;

**CONSIDÉRANT QU'UN** avis public a été donné pour l'affichage du poste;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection a procédé au recrutement de celui-ci;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur André Gagné a déjà fait le remplacement de l'ouvrier municipal durant l'année 2014 et que son travail a été apprécié;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Francine Harvey

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller François Baugée

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la municipalité de La Bostonnais procède à l'embauche de Monsieur André Gagné au poste de remplacement de l'ouvrier municipal. Que l'embauche soit effective à partir du 9 juin jusqu'au 31 décembre 2015 au taux horaire de 14 \$/heure.



N° de résolution  
ou annotation

2015-06-05

2015-06-06

Formules d'Adresses CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

### 6.3 Avis de motion

#### **AVIS DE MOTION**

#### **Adoption du Règlement 3-15 : Délégation du pouvoir de dépenser, de passer des contrats et embauche de personnel temporaire.**

Je soussignée, Michel Sylvain, donne avis de motion, qu'à une assemblée ultérieure de ce Conseil, il sera déposé pour adoption, le règlement 3-15 avec dispense de lecture concernant la Délégation du pouvoir de dépenser, de passer des contrats et embauche de personnel temporaire de la Municipalité de La Bostonnais.

### 7. Trésorerie

#### 7.1 Adoption des dépenses du mois de mai 2015

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour le mois de mai 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Francine Harvey

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Michel Sylvain

**ET RÉSOLU** majoritairement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles du mois de mai 2015 telles que soumises par le personnel.

#### 7.2 Adoption des états financiers de mai 2015

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance des états financiers de la Municipalité soumis par l'administration pour le mois de mai 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers reflètent la situation financière de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers respectent les prévisions budgétaires quant aux revenus et aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller Michel Sylvain

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Francine Harvey

**ET RÉSOLU** majoritairement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les états financiers du mois de mai 2015 tel que soumis.



N° de résolution  
ou annotation

### 7.3 Rapport de taxes

Voici les montants totaux des taxes à percevoir pour les années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015.

Au mois d'avril 2015		Au mois de mai 2015	
2011	2 985.79 \$	2011	2 906.27 \$
2012	3 576.38 \$	2012	3 541.53 \$
2013	7 749.13 \$	2013	7 590.90 \$
2014	19 746.07 \$	2014	16 852.93 \$
2015	<u>30 475.75 \$</u>	2015	<u>102 689.26 \$</u>
<b>Total</b>	<b>64 533.12 \$</b>	<b>Total</b>	<b>133 580.89 \$</b>

Pour le domaine l'Aventurier

2011	2 906.27 \$
2012	3 422.95 \$
2013	3 575.04 \$
2014	3 298.56 \$
2015	<u>3 810.04 \$</u>
<b>Total</b>	<b>170 12.86 \$</b>
<b>Intérêts</b>	<b>2 133.72 \$</b>
<b>Pénalités</b>	<b>1 509.32 \$</b>
<b>Grand total</b>	<b>20 655.90 \$</b>

### 8. Permis de construction

Au 31 mai 2015, 28 permis ont été délivrés pour une valeur de 181 015.00 \$ rapportant à la municipalité une somme de 360.00 \$. En 2014, il y en avait eu 20 de délivrés.

### 9. Rapport des comités

Monsieur François Baugée informe les citoyens que le comité des loisirs va de bon train pour l'organisation de la fête de la St-Jean Baptiste. Une affiche a été créée aujourd'hui afin de pouvoir l'afficher un peu partout.

### 10. Période de questions

La période de questions débute à 20 h 03 et se termine à 20 h 20.

### 11. Tour de table des conseillers

La conseillère Renée Ouellet :  
Merci de votre fidélité!

La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche :  
Bonne soirée et au mois prochain!

La conseillère Francine Harvey :  
Merci de votre présence et bienvenue à la fête de la St-Jean Baptiste!

Le conseiller François Baugée :  
Merci de votre présence et bienvenue à la fête de la St-Jean Baptiste

Le conseiller Michel Sylvain :  
Merci de votre présence et d'avoir été aussi nombreux, il invite les gens à revenir en aussi grand nombre la prochaine fois et souhaite la bienvenue à la fête de la St-Jean Baptiste !

Mme Chantal St-Louis : Merci et Bonne soirée !



N° de résolution  
ou annotation

## 12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller Michel Sylvain

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Marie-Élizabeth  
Courtemanche

## 13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 30

Chantal St-Louis  
Chantal St-Louis, mairesse

Mélanie Gagné  
Mélanie Gagné, secrétaire-trésorière adjointe